



# **ASSOCIATION AUX MARINS**

**Assemblée Générale du 31 mai 2026**

**Procès – Verbal des résolutions**

Les Journées de la Mémoire Maritime organisées par l'association « Aux Marins » se sont déroulées les 29, 30 et mai 2025. Comme pour les précédentes, la Commission Nationale Française pour l'UNESCO a accordé son patronage à ces journées dont l'objectif est de promouvoir le travail de l'association « Aux Marins », contribuant à l'éducation à la citoyenneté par la mise en place d'activités mémorielles."

\* \* \*

Le 30 mai 2026 à 9h, les membres de l'association Aux marins se sont réunis en Assemblée Générale annuelle au centre culturel Kéraudy à Plougonvelin sur convocation de René STEPHAN, Président, envoyée par courrier.

L'Assemblée était présidée par M. René STEPHAN, Président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme TISON Isabèle, secrétaire générale l'association, ainsi que de René RICHARD, Vice-Président et Natacha CUEFF, Trésorière Générale.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par les membres de l'association présents et les mandataires des membres représentés.

La feuille de présence, certifiée exacte et sincère par les membres du Bureau, a permis de constater que les membres présents sont au nombre de 133, et 161 pouvoirs ont été enregistrés, soit un nombre de votants établi à 294.

L'assemblée a pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

Le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée et mis à la disposition des membres :

- un exemplaire des statuts de l'association et du règlement intérieur
- le rapport de gestion établi par le trésorier.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

1. Accueil par Mr Stéphane CORRE, Maire de Plougonvelin.
2. Ouverture de l'assemblée générale électorale par le Président René Stéphan
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2025 : **Résolution n°1**
4. Rapport moral présenté par le Président René Stéphan et rapport d'activités 2025 par la secrétaire générale Isabèle TISON : **Résolution n°2**
5. Rapport financier 2025 par la trésorière générale Natacha CUEFF : **Résolution n°3**
6. Projet de budget 2026 par la trésorière générale Natacha CUEFF : **Résolution n°4**
7. Cotisation 2026/2027 : **Résolution n°5**
8. Résultat des élections au Conseil d'Administration 2026-2030 présenté par le président de la commission de surveillance des opérations électorales.
9. Élection du Président par les membres élus du C.A. **Résolution n° 6**
10. Interventions des personnalités.
11. Conclusion du Président et clôture de l'assemblée générale.

## **1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025**

Il n'y a pas eu de remarques reçues concernant le rapport de l'AG Ordinaire du 17 mai 2025 qui a été mis en ligne sur le site internet de l'association, il peut être validé.

**Résolution n°1**  
**Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025**  
**est adopté à l'unanimité.**

## **2. RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT RENE STEPHAN**

Chère Amie, Cher Ami, bonjour, bienvenue à vous, vous venez des quatre coins de notre beau Pays, merci.

Cette année nous ont quittés :

- **Louis Caradec**, ancien maire de Plougonvelin, porteur du projet du cénotaphe, notre premier Président, fondateur de l'association.
- **Monique Hemery Le Souchu**, bénévole et aussi ancienne présidente du Souvenir Français de Plougonvelin,
- **Albert Laot**, membre fondateur de l'association et auteur du livre « Saint Mathieu de Fine-Terre/ hommage aux marins disparus », livre de référence pour l'association.
- **Denise Labous**, épouse de Jean Claude, membre fondateur, rédacteur des premiers Statut et règlement intérieur
- **Marie-Christine Bietrix**, épouse de Philippe, rédacteur au pôle Le marin
- **Renée Mocaer**, épouse de Jean Yves, membre,
- **Andrée Jacq**, la maman de Pierre-Marie, bénévole,
- **Bertrand L'Hostis** le beau-père d'Antoine, administrateur.
- **Hervé Grall**, un ami fidèle, membre honoraire, président honoraire de l'association Mers-El Kebir,

Une pensée aussi pour les proches de nos bénévoles décédés.

Une pensée particulière pour **Philippe Guiavarc'h**, fils de Denise Guiavarc'h, administratrice.

**Respectons un moment de recueillement et de souvenir.**

**Nous nous levons ..... Merci**

Nos pensées vont également à ceux qui souffrent dans leur corps et qui se battent contre la maladie. Courage à eux !

Ensemble soyons solidaires de nos amis.

Nous notons toujours de bonnes réponses des bénévoles aux demandes ponctuelles, nous permettant ainsi de maintenir et de développer les journées de la Mémoire Maritime, la cérémonie du ravivage de la Flamme, les rencontres avec les jeunes dans le cadre du devoir de mémoire. Je les remercie vivement. Comme je le précisais lors de nos dernières assemblées, cette vague sur laquelle nous surfons perd hélas chaque année de sa force, jusqu'à quand pourrons-nous continuer à surfer et à maintenir la dynamique actuelle. La question reste toujours posée, il nous appartient de trouver des solutions afin que nous puissions répondre aux très nombreuses sollicitations de cérémonies d'équipages de nos bâtiments de la Marine Nationale, des PMM, des visites des cadets de la Défense, du SMV, des mousses, des jeunes du lycée Naval, des jeunes collégiens et lycéens des classes de Défense, et j'en oublie certainement, tous en quête du devoir de mémoire.

Répondre à ces moments de mémoire est une reconnaissance des acteurs extérieurs, politiques, étatique, éducatifs, et patriotiques, nous devons donc nous mobiliser pour trouver des solutions, trouver de nouveaux bénévoles afin que le Mémorial reste un lieu de recueillement, un lieu d'échange, un lieu de vie, autour des visages de ces marins qui nous interpellent, de leur biographie, travail des bénévoles du pôle le Marin. Oui, c'est cela que nous voulons, c'est ensemble que nous réussirons, j'ai confiance en vous.

Cet appel étant fait je reviens à la vie de l'Association.

Je suis très heureux d'être avec vous, pour cette dernière AG de la mandature, le dépouillement du vote des membres du futur CA 2026/2030 est en cours et sera suivi de l'élection du nouveau président, un peu de patience. Je tenais à remercier dès maintenant ceux qui quittent leur mission.

Votre présence, vos sourires m'ont toujours encouragé, cela fait du bien de voir une salle bien remplie. Merci à vous, chers adhérents, chers bénévoles, chers délégués, pour votre soutien indéfectible et nécessaire aux actions du Conseil d'Administration et au bureau, Et le plaisir de partager avec vous nos valeurs. Souvenons-nous de nos héros d'hier et d'aujourd'hui.

Sans anticiper sur le rapport d'activités, j'aimerais rappeler quelques points :

**Le Pays d'Iroise Communauté** délègue à l'association la gestion du Mémorial National des Marins morts pour la France afin d'assurer son développement et son rayonnement. Le Pays d'Iroise Communauté est donc notre donneur d'ordre auquel nous rendons compte de nos activités et actions.

Le Pays d'Iroise communauté s'est engagé dans une vaste opération de mise en valeur de la pointe de Saint Mathieu. Dans la continuité de la réhabilitation du cénotaphe, les travaux sur l'esplanade du Souvenir Français et de ses accès sont terminés. Cet après-midi vous pourrez profiter de cette très, très belle réalisation.

Je remercie le Président du Pays d'Iroise Communauté André Talarmin, de la considération qu'il accorde à l'Association, soyons dignes de sa confiance. Merci André.

**Cet après-midi dans le cadre du 400ème anniversaire** de la Marine Nationale nous honorerons ses Marins morts en situation de guerre ou de missions de Trafalgar à aujourd'hui.

Je remercie à nouveau la Commission Nationale Française de l'UNESCO de nous accorder pour la 11ème année consécutive son parrainage. La protection de la Mémoire figure au premier plan des priorités de l'UNESCO, en particulier la protection du patrimoine mémoriel forgé dans le sacrifice et l'effort.

**La Cérémonie du ravivage de la Flamme de la Nation** avec les jeunes CMJ et du Lycée Naval, s'est déroulée sur l'esplanade du Souvenir Français, nous avons pu remercier les dieux Tlaloc et Eole pour leur clémence. Nous sommes de plus en plus nombreux à participer à cette cérémonie, cette année 11 CMJ étaient présents, nous ne pouvons que nous réjouir de cette dynamique. Comme chaque année, Les jeunes des CMJ ont donc pu déposer le 11 novembre la Flamme de la Nation au pied du monument aux morts de leur commune respective, en union avec l'ensemble des concitoyens de notre Pays.

**En novembre, dans le cadre du parcours de la Flamme de la Nation en Finistère**, celle-ci prélevée sous l'Arc de Triomphe par une délégation de jeunes finistériens et de militaires a parcouru le département sensibilisant au cours d'une cérémonie organisée par les villes étapes le public et notamment les jeunes, de l'importance du devoir de mémoire, en rendant hommage aux femmes et aux hommes qui ont donné leur Vie pour la France. L'association était présente à certaines de ces cérémonies

A la suite de ces moments mémoriels, La Flamme de la Nation a été confiée par le DMD à l'association dépositaire de celle -ci, au cours d'une cérémonie au cénotaphe,

**Le 21octobre à 18h30, au pied du tombeau du soldat inconnu** une délégation de l'Association, accompagnée par les CMJ et les élus de Plouarzel, a participé au Ravivage de la Flamme de la Nation, moment solennel, moment d'émotion, de respect, en présence de Nadège Havet, Didier Le Gac s'étant Excusé. Ce moment concluait une journée de mémoire au Mont Valèrien et au monument aux morts en OPEX.

Ce fut l'occasion de réunir à nouveau plusieurs de nos délégués, cette rencontre a permis de renforcer nos liens d'amitié, merci de leur présence.

**Nous nous sommes également retrouvés autour de la galette des rois**, moment de retrouvailles, moment d'amitié, que de choses à se raconter, à partager, moment fort pour la vie de l'Association.

**Certains se rappellent mai 2005, création de l'association première JMM, 20 ans après l'association est toujours présente, grâce à vous.**

Le 27 septembre 2025, sur l'esplanade du Souvenir Français rénovée, sous le soleil et dans un vent très frais nous étions 150 à fêter **cet anniversaire** et le rappel de **la 2000eme photos**, le Cdt Huet mort lors du torpillage du Longwy le 4 novembre 1917 en mer d'Irlande posée la veille, cérémonie d'anniversaire qui fut suivie d'un déjeuner à l'hostellerie. Ce fut un moment, de retrouvaille, d'émotion, un moment chaleureux un moment de fraternité, des embrassades, de la joie sur les visages, des souvenirs partagés, des souvenirs heureux et parfois tristes par le départ de certains d'entre nous.

**A vous maintenant de tracer la route de la décennie à venir.**

**Avant de conclure**, je veux remercier Stéphane Corre maire de Plougonvelin, qui nous apporte son soutien et l'aide de la commune pour mener à bien nos actions, merci. Et un Merci à vous Mesdames et messieurs les élus mon cher André, chère Anne du Pays d'Iroise Communauté, Monique De Plouarzel, , Gregoire, Solenn, Florent de Plougonvelin, en espérant que je n'oublie personnes et vous tous dont votre présence est la marque de votre confiance et de votre solidarité. Un Merci très sincère aux personnels de la Mairie et de la CCPI.

Je peux oublier nos amis absents Didier Le Gac et Nadege Havet.

**Je conclus enfin**, Chère Amie, Cher Ami, l'Association ne vit que par vous, par votre soutien, j'ai toute confiance en vous.

Merci à vous, merci aux bénévoles, aux administrateurs, aux délégués extérieurs, pour votre engagement au sein de l'Association et plus particulièrement pour l'organisation de nos Journées de la Mémoire Maritime.

**Bon vent et belle mer.** Je passe la parole à Isabèle pour le rapport d'activité puis à Natacha pour le rapport financier.

**René Stéphan, votre Président.**

### **3 – RAPPORT d'ACTIVITES PAR LA SECRETAIRE GENERALE ISABELE TISON**

#### **Les partenariats**

Grâce aux subventions accordées, les partenaires financiers ont permis à l'association de poursuivre activement son activité.

- La commune de PLOUGONVELIN, outre sa subvention annuelle, apporte une aide importante par la mise à disposition des locaux du siège ainsi que pour les diverses réunions, mais également par l'aide des services techniques dans la mise en place du matériel des cérémonies.
- Pays d'Iroise Communauté, propriétaire du mémorial de Saint-Mathieu, a signé une convention avec l'association aux termes de laquelle une subvention est versée chaque année pour assurer le bon fonctionnement et l'animation du site. La collaboration avec Pays d'Iroise Communauté a été très appréciable par la prise en compte des souhaits et des remarques de l'association « aux marins » dans l'aménagement de l'esplanade.
- L'ONACVG a accordé en 2025 une subvention dans le cadre de la labellisation par la Mission nationale du 80ème anniversaire de la Libération.
- Le département du Finistère a également apporté une aide financière en 2025 dans le cadre de l'appel à projets pour soutenir les initiatives des associations patriotiques et mémorielles, afin de les encourager dans leur démarche de transmission du devoir de mémoire.

- A noter le soutien financier apporté par plusieurs communes :
  - Le Conquet
  - Trébabu
  - Ploumoguier
  - Lampaul-Ploudalmezeau
  - Saint-Renan
  - Guilers

L'association a également noué des partenariats avec :

- Les associations patriotiques et mémorielles locales. Une convention a notamment été signée avec le Souvenir Français en 2024 par laquelle les deux parties s'engagent à participer à leurs initiatives réciproques pour la transmission du devoir de mémoire
- La Marine Nationale a accordé à l'association sa labellisation dans le cadre du 400 e anniversaire de la Marine.
- Comme chaque année, le patronage de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO a été renouvelé à l'association pour reconnaître le travail réalisé en matière de patrimoine culturel immatériel de l'humanité.
- L'association est membre du Comité de la flamme, ce qui lui impose de partager la Flamme de la nation chaque année sous l'arc de triomphe.
- De nombreux contacts ont été noués avec les établissements scolaires, qui nous sollicitent régulièrement pour l'organisation d'ateliers pédagogiques.

### **Point sur les adhésions**

Une diminution sensible est constatée chaque année dans le nombre d'adhérents, les enfants ne reprenant pas toujours la suite de leurs parents à leur décès :

773 adhésions enregistrées en 2025  
 789 en 2024,  
 826 en 2023  
 815 en 2022.

Une rectification est apportée ici par rapport au PV de l'AG du 17 mai 2025 qui annonçait 655 adhérents en 2024. Après vérification, ce chiffre est erroné, c'est bien 789 adhésions qui ont été enregistrées durant l'année 2024.

### **Activité du pôle « le marin »**

Isabèle TISON rappelle les missions générales du pôle « Le marin » :

- Le recensement et la mise à jour des listes de marins morts pour la France
- La numérisation d'archives et documents historiques
- La contribution à la mise en valeur des parcours individuels de marins
- La collaboration avec les archives départementales et services de la Défense

Elle rappelle les tâches réalisées par les bénévoles pour chaque dossier de marin reçu, un travail souvent méconnu mais indispensable dans la transmission du devoir de mémoire :

- La création de la photo, réalisée par nos bénévoles photographes dans leur local au sous-sol de la maison des associations : numérisation de la photo, découpage du plexiglass, insertion de résine, fixation sur la grande plaque de plexi (qui sera accrochée sur le mur de la crypte par les services technique de la CCPI). L'indexation réalisée à l'aide d'un logiciel permet le repérage de la photo dans le cénotaphe par les familles (la salle et son implantation sur le mur).

- La rédaction des biographies : les bénévoles rédacteurs sont en lien direct avec les familles. Ils sont chargés de rassembler tous les éléments en possession des familles et d'effectuer des recherches historiques sur les circonstances du décès et les médailles reçues par le marin, ce qui permet de rédiger le récit de vie du marin. Des documents annexes (photos, lettres manuscrites, témoignages) sont parfois ajoutés à la biographie.

L'association reçoit 2 à 3 dossiers nouveaux par mois. Le délai de traitement est estimé entre 3 à 4 mois. Il arrive aussi des photos concernant des dossiers ouverts depuis longtemps, cela permet d'enrichir des biographies qui, au début de l'association, pouvaient être succinctes.

Pour l'année 2025 :

- 19 biographies avec photos ont été traitées et figurent sur notre site et au cénotaphe
- 2 biographies ont été rédigées mais n'ont pas de photo
- 5 dossiers sont en attente ou récemment pris en mains.

#### Répartition des bénévoles :

- Relations avec les familles : 8 rédacteurs actifs
- Confection des photos : 2 photographes
- Recherches historiques : 1 historien

Nous avons un besoin crucial de renfort pour la confection des photos. Claude ROUSSEL et Bernard GUEZOU ont fait le choix d'arrêter leur collaboration, le Président les remercie pour leur implication fidèle pendant de nombreuses années.

Les bénévoles du pôle « le marin » ont rencontré de nombreuses difficultés durant l'année.

La mise en place du nouveau logiciel, effective depuis avril 2025, a nécessité le transfert de la base de données des marins. Tous les rédacteurs ont été formés à la saisie sur le logiciel, mais ces changements ont entraîné la gestion simultanée des deux bases pendant plusieurs mois pour corriger les erreurs.

Par ailleurs, le Service Historique de la Défense de Brest ayant été victime de dommages, l'accès aux états de service des marins entrés dans la marine avant 1931 n'a pas été possible. Le SHD de Toulon avait également beaucoup de retards dans la fourniture des états de service.

La disparition des derniers témoins des marins (les petits-fils, neveux) ne permet pas de recueillir de longs témoignages, ce qui implique d'effectuer des recherches sur les carrières et des recherches généalogiques indispensables.

Cependant, les familles témoignent de leur satisfaction pour le travail réalisé car ils apprennent l'histoire de leur marin, en cela le pôle "le marin" contribue aussi au devoir de mémoire.

#### Le blog « âme de nos marins »

Isabelle a rappelé que le blog est le journal de l'association, il rend compte régulièrement de l'activité de l'association, et s'abonner au blog permet de ne manquer aucune actualité

La procédure d'inscription sur le blog ne nécessite que l'enregistrement d'une adresse e-mail sur la page d'accueil (Newsletter – s'abonner). Cet abonnement permet ensuite de recevoir directement dans notre boîte e-mail personnelle les articles dès leur publication, sans aucune publicité.

Le blog, abandonné durant de longs mois a été remis en service en septembre 2023 et voit sa fréquentation en forte hausse. En 2025, 80 articles ont été publiés.

## Les temps forts de l'année

Six grands évènements se sont déroulés en 2025 :

- Cérémonie du souvenir au pied du phare
- Les 20 ans de l'association
- Le dévoilement de la 2000<sup>e</sup> photo
- Le ravivage de la Flamme sous l'arc de Triomphe
- Le dépôt de la Flamme de la Nation après son périple à travers le Finistère
- Le partage de la Flamme avec les CMJ.

## Les actions pédagogiques mémorielles

René RICHARD a rappelé que depuis une dizaine d'années, l'association « Aux Marins » a orienté son action vers la jeunesse, en faisant participer un maximum de jeunes à ses journées de la mémoire maritime du mois de mai, et aussi, et surtout en les rendant acteurs du ravivage et de la transmission de la Flamme de la Nation lors des cérémonies organisées au mois de novembre.

Pour l'association « Aux Marins » le travail de la transmission mémorielle en direction de la jeunesse, est une activité importante qui prend en compte les souhaits et les directives des plus hautes autorités de l'état. Nos actions jeunesse répondent aux attentes des autorités académiques, mais aussi aux souhaits des élus des communes.

- **Les jeunes élus des Conseils Municipaux Jeunes** : Chaque année, le samedi précédent le 11 novembre, les élus des conseils municipaux jeunes (C.M.J) accompagnés des adjoints jeunesse des communes participantes sont rassemblés à la pointe Saint Mathieu, par l'association « Aux Marins » qui les accompagne dans une démarche pédagogique mémorielle.  
Sur l'esplanade du souvenir, après une courte cérémonie patriotique avec dépôt de gerbes et La Marseillaise, les jeunes élus se voient remettre la Flamme de la Nation, et co-président, avec le président de notre association, une seconde partie de cérémonie plus culturelle, au cours de laquelle sont lus par ces jeunes, divers textes qu'ils ont préalablement rédigés eux-mêmes.
- **Les écoles de la garnison de Brest** : Depuis 2005, année de sa création, l'association « Aux Marins » a tissé des liens forts avec la marine nationale, et c'est tout naturellement que ces deux entités organisent régulièrement des cérémonies au profit des écoles militaires et préparatoires de la garnison de Brest : Ecole des Mousses, Ecole de Maistrance, Lycée Naval. Les stagiaires du SMV (Service Militaire Volontaire) ou des PMM (Préparation Militaire Marine) nous rendent visite régulièrement.
- **Collèges et lycéens** : Tout au long de l'année différents groupes de collégiens et lycéens rejoignent l'association « Aux Marins », le temps d'une matinée ou après-midi, pour s'imprégner du devoir de mémoire et, sous la conduite de bénévoles participer à des « ateliers mémoire » et de petites cérémonies. A l'issue, un diplôme symbolique de jeune acteur de la mémoire est remis à ces jeunes en souvenir de leur passage au cénotaphe et aussi en remerciement de leur participation active aux ateliers et cérémonies.
- **Classes Défense** : Elles sont depuis 2015, le résultat d'un partenariat entre le ministère des Armées et le ministère de l'Education Nationale, en faveur de l'insertion sociale et de la réussite scolaire. Une « Classe Défense » est un projet pédagogique interdisciplinaire et pluriannuel, mené à l'initiative d'un établissement scolaire, en partenariat avec la Défense (ministère des Armées) et/ou la sécurité civile (S.D.I.S). Tout au long de l'année scolaire des rencontres entre élèves et militaires sont programmées et l'association « Aux Marins » en tant qu'association patriotique y participe activement.  
Les « Classes Défense », composées de collégiens de 4e ou de 3e de la filière générale ou technologique sont souvent situées en zone « d'éducation prioritaire ». Elles sont aussi souvent partenaires avec une unité militaire (navire de la marine nationale) ou de sécurité (caserne de pompiers).

Le pôle communication de l'association « Aux Marins », a édité un dossier pédagogique qui est mis à la disposition des enseignants, des élus, des animateurs jeunesse. Ce dossier qui comporte 10 fiches biographiques et 10 fiches culturelles est le reflet de nos actions mémorielles, et peut servir de base à une introduction sur le travail de mémoire à enseigner dans les écoles et auprès de la jeunesse.

Forte de son expérience de ces dernières années, l'association « Aux Marins » continuera d'œuvrer dans un esprit de partage et de solidarité, en direction de la jeunesse afin de lui transmettre les valeurs symboliques de la nation. Elle s'appuiera sur ses partenaires et, avec le soutien des élus et des autorités étatiques, espère poursuivre longtemps encore sa mission de passeur de mémoire.

### **Les projets 2026**

- Samedi 30 mai :
  - \* Cérémonie du Souvenir – Hommage aux marins de la Marine Nationale Morts pour la France
  - \* Inauguration de 3 plaques commémoratives sur l'espace extérieur du musée 39-45 :
    - Aux commandos marine
    - Aux fusilliers marins
    - Aux marins de l'aviation maritime et de l'aéronautique navale.Ces plaques complètent le chemin de mémoire, les pierres levées à la mémoire des bateaux disparus et des marins péris en mer.
  - \* A l'issue de la cérémonie, Eric BERTHOU, peintre et écrivain de la mer, dédicacera son livre « Secrets de Mer » au centre culturel Kéraudy (vente au profit des orphelins de la Marine).
- Dimanche 31 mai au cénotaphe : Hommages à Jules CLERO et François PAPE , marins Morts pour la France, dont la photo est dévoilée en présence des familles.
- 13 octobre 2026 : ravivage de la Flamme sous l'arc de triomphe
- 7 novembre 2026 : transmission de la Flamme aux CMJ.

***Le rapport moral et le rapport d'activités sont mis aux voix.***

### **Résolution n° 2**

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité  
le rapport moral et le rapport d'activités 2025.**

## **4 - RAPPORT Financier, par Natacha CUEFF, Trésorière Générale.**

La comptabilité a été contrôlée en date du 06 mai 2026, par Christophe OLIVIER Expert Comptable. Le rapport financier 2025, correspond à l'enregistrement de toutes les pièces comptables : factures, relevés bancaires et caisse. Les recettes et les dépenses sont comptabilisées selon la norme du plan comptable.

### **A - CHIFFRES CLÉS :**

Recettes :	<b>74 847 €</b>
Exploitation	72 836 €
Financier	2 011 €
Exceptionnel	0 €
Charges :	<b>80 790 €</b>
Exploitation	80 730 €
Financière	60 €
Exceptionnel	0 €

Déficit	<b>- 5 943 €</b>
Réserves	<b>128 369 €</b>
Trésorerie	<b>95 833 €</b>

## **B – COMPTE DE RÉSULTAT**

Le résultat 2025 est un déficit de **5 943 €** contre un excédent de **865 €** en 2024

Ce différentiel de résultat provient de l'évolution de l'ensemble des éléments du compte de résultat.

Cependant il y a lieu de noter la prise en charges en 2025 des frais inhérents au 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association pour un montant total de **5 143 €**.

Les cotisations des adhérents sont de **3 865 €** contre **3 275 €** en 2024

Les dons réalisés par les adhérents sont de **16 915 €** contre **17 555 €** en 2024.

Nombre d'adhérents en 2025 : 773 - moyenne de cotisation : **26,88 €**

Nombre d'adhérents en 2024 : 789 - moyenne de cotisation : **26,40 €**

Nombre d'adhérents en 2023 : 826 - moyenne de cotisation : **26.96 €**

Il y a lieu de noter une stabilisation des frais de déplacement des bénévoles après une augmentation importante de ces frais au cours des années précédentes :

2025	41 603 €
2024	43 750 €
2023	38 146 €
2022	27 855 €

Ces frais représentant les couts de déplacement des bénévoles, ne sont pas payés mais sont « abandonnés » par les bénévoles en contrepartie d'un crédit d'impôt.

Ces frais doivent être dûment justifiés

Les autres frais de fonctionnement n'appellent pas de remarques particulières.

## **C – BILAN**

La situation nette de l'association, représentant le cumul des résultats depuis sa création, est de **128 369 €**

La contrepartie de ces résultats cumulés se trouve partiellement en trésorerie pour un montant total de **95 833 €**

Le différentiel finance les investissements et le besoin de roulement.

Les investissements de l'exercice sont de **9 276 €** : logiciel informatique **8 904 €** et frigidaire **372 €**

La situation financière est saine et n'entraîne pas de remarques particulières.

## **HEURES DE BÉNÉVOLAT :**

Les heures de bénévolat réalisées par les membres de l'association sont **de 6 616 heures**, soit l'équivalent de **4 personnes employées à temps plein**, représentant sur la base du smic une valorisation financière de **82 528 €**

## VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

<b>Administrateurs</b>	<b>5 340 h</b>	<b>63 439 €</b>	<b>3 172 €</b>	<b>66 611 €</b>
<b>Délégués</b>	<b>308 h</b>	<b>3 659 €</b>	<b>183 €</b>	<b>3 842 €</b>
<b>Bénévoles</b>	<b>968 h</b>	<b>11 500 €</b>	<b>575 €</b>	<b>12 075 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 616h</b>	<b>78 598 €</b>	<b>3 930 €</b>	<b>82 528 €</b>

## FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET AUTRES FRAIS ABANDONNÉS

<b>Total kms effectués par les bénévoles</b>	<b>Frais kilométriques abandonnés</b>	<b>Autres frais abandonnés</b>	<b>TOTAL FRAIS ABANDONNES</b>
<b>45 299</b>	<b>30 557€</b>	<b>11 046€</b>	<b>41 603 €</b>

### Résolution n° 3

**L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2025.**

## D- BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	
Achats matériel équipement	2 350	Cotisations	21 000
Achats fournitures de bureau	3 600	Ventes diverses	100
Location de matériel	1 800	Abandons frais de bénévoles	41 000
Entretien et réparation	2 000	Subventions	6 000
Primes d'assurances	1 150	Produits financiers	2 000
Cotisations diverses	800	Produits exceptionnels	100
Dons et cadeaux	2 100		
Abandons frais de bénévoles	41 000		
Déplacements missions	3 850		
Frais postaux et téléphone	2 800		
Charges d'animations	4 500		
Charges financières	50		
Dotations aux amortissements	4 200		
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>70 200</b>	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70 200</b>

## ESTIMATIONS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

--	--	--

ESTIMATION PERSONNEL BÉNÉVOLES	85 000	ESTIMATION PRESTATION BÉNÉVOLES	85 000
-----------------------------------	--------	------------------------------------	--------

Le rapport financier complet fait objet d'une transaction de l'ensemble du dossier comptable aux autorités préfectorales et à l'ARUP

**Résolution n° 4**  
**L'assemblée générale approuve à l'unanimité  
le projet du budget 2026**

## **5 - FIXATION DE LA COTISATION MINIMUM**

Le but de cette démarche est de permettre au maximum de personnes de devenir adhérents, quels que soient leurs revenus.

Le Président indique que le montant de l'adhésion, fixé à 5 €, n'a jamais été augmenté depuis la création de l'association. Il propose de fixer à 10 € le montant minimum par personne.

Un débat s'instaure avec la salle, et la proposition de 10 € minimum par personne, 20 € pour un couple et 5 € par personne supplémentaire est soumise au vote.

**Résolution n°5**  
**L'assemblée générale approuve à l'unanimité le montant des cotisations fixées à  
10 € par personne, 20 € pour un couple et 5 € par personne supplémentaire du foyer**

## **6 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Pierre-Marie JACQ a été désigné Président du bureau de vote chargé de contrôler le bon déroulement du scrutin, assisté de Philippe BIETRIX, Secrétaire, Sylvie CAMIO et Antoine GOARANT, assesseurs.

### **Pointage des participants et votes :**

- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 667
- Nombre d'adhérents présents à l'AG : 133
- Nombre de pouvoirs (Internet + postal) reçus : 161
- Suffrages exprimés 294

Le taux de participation (aucun quota imposé) est de 44 %.

**Les 24 candidats désignés ci-après ont été élus :**

<b>BASIOREK</b>	<b>Thadée</b>
<b>BIETRIX</b>	<b>Philippe</b>
<b>BRETON</b>	<b>Paule</b>

CAMIO	Sylvie
CAPELIER	François
CUEFF	Natacha
DANIEL	Jean-Robert
DE CLARENS	Philippe
DEVAVRY	Laurent
FAVE	Pierre
GOARANT	Antoine
GOURRET	Alain
GUENA	Jacques
GUENA	Martine
GUIAVARCH	Denise
JACQ	Pierre-Marie
LECHIEN	Regis
MAINGANT	Philippe
PRIOL	Gildas
QUELLEC	Gildas
QUERE	Christelle
RUZ	Joël
STEPHAN	René
TISON	Isabèle

Les administrateurs élus se sont retirés pour procéder à l'élection de leur Président.

**A l'unanimité, René STEPHAN est réélu Président de l'association « aux marins » pour le mandat 2026-2030.**

### **DISCOURS DE René STEPHAN**

*Tout porte à croire que je ne vous ai pas trop déçus au cours de cette dernière mandature. Je vous avais fait part de mon souhait de passer la main, après 9 ans de présidence, je voulais prendre du recul et du temps plus personnel, il me paraissait raisonnable pour l'association de changer de président pour un nouveau regard, une nouvelle dynamique. Nous n'avons pas trouvé de volontaires, j'ai donc proposé de me porter candidat afin de poursuivre un nouveau bout de chemin avec vous, mais dans l'espoir que l'on trouve cette Femme où cet Homme qui accepterait de s'engager pour l'avenir de l'association.*

*Merci, merci de votre confiance, à vous, membres de l'Association, aux Administrateurs qui m'ont proposé et que je félicite pour leur nomination et pour leur engagement. Je sais que vous serez disponibles pour défendre les valeurs de l'association. Je continuerai donc à vos côtés avec l'engagement fort des membres du futur bureau et des bénévoles indispensables pour mener à bien les actions de l'Association, bénévoles de « Saint Mathieu » sans oublier nos délégués extérieurs.*

*Chers bénévoles, cette aventure, cet engagement nous les Poursuivons depuis 2005 au sein de l'association, au sein de notre équipage « aux Marins », dont le cap fut donné par Louis Caradec, décédé l'année dernière, Louis était conscient que le projet du Cénotaphe ne pouvait se développer qu'à travers une structure associative, avec une équipe de bénévoles disponibles pour mettre en musique ce projet ambitieux qu'il confia à Pierre Leustic qui en a construit les fondations avec l'équipage de l'époque.*

*Le 8 mai 2005, date, pas moins Historique, François Goulard, secrétaire d'État aux transports et à la mer, maire de Vannes, inaugurerait le Cénotaphe.*

*Cette année comme nous l'avons rappelé nous avons fêté avec émotion et joie les 20 ans de l'association.*

*Vous, bénévoles, dont le nombre avec le temps qui passe a bien diminué, vous donnez de votre temps, je le sais vous le faites avec votre cœur. Votre engagement n'a de cesse de travailler au rayonnement du Mémorial, dans le grand respect de ces 2000 visages qui nous interpellent. Votre engagement vous porte également vers la transmission du devoir de mémoire envers les jeunes, transcendée par la Flamme de la Nation dont nous sommes dépositaire.*

*Chers Bénévoles, Sans vous le Cénotaphe ne serait qu'un simple album de photos.*

*Oui, chers bénévoles, vous avez toujours œuvré pour les valeurs de notre Association, un grand merci à vous. Je compte sur vous pour les quatre prochaines années, afin de poursuivre ensemble le chemin ouvert en 2005.*

*Merci également à vous, membres de l'association. Vous nous apportez la force, le dynamisme, pour porter les valeurs de vos ancêtres dont le visage est au cénotaphe.*

*Je me réjouis des nouveaux membres qui viennent de rejoindre le CA.*

*Jacques Guena, Antoine Goarant, Gildas Priol, Regis Lechien, Pierre Marie Jacq, Philippe Mainguant, Martine Guena, Jean-Robert Daniel, François Capelier, Pierre Favé.*

*Certains connaissent déjà l'Association pour y être engagés depuis quelques années, d'autres la découvrent, des jeunes retraités, de nouveaux visages, de nouveaux regards, de nouvelles compétences.*

*Je ne peux oublier ceux qui ont renouvelé leur mandat, Isabèle Tison, Natacha Gueff, Philippe de Clarens, Thadée Basiorek, Philippe Bietrix, Laurent Devavry, Paule Breton, Sylvie Camio, Alain Gourret, Denise Guiavarc'h, Gildas Quellec, Christelle Queré, Joël Ruz.*

*Je voudrais, en votre nom, remercier vivement et très fraternellement les administrateurs sortants, René Richard, Gilbert Kervran, Anne Kerdanet, Yves Laumond, Jean-Luc Le Bris, Jacques Mouly, Renée Roussel.*

*Un grand Merci pour votre dévouement sans faille au sein de l'association et pour votre engagement dans la défense et la promotion du devoir de mémoire.*

*Vraiment un très grand merci. Et, comme je l'ai souvent dit bon vent et belle mer ,et pour consolider votre lien à l'Association, je proposerai au futur bureau et au prochain conseil d'administration de vous nommer membres d'honneur, vous le méritez amplement.*

*Sans oublier nos amis des associations partenaires associées à nos conseils d'administrations qui nous aident dans nos réflexions par leurs conseils et expériences :*

**Dominique Pette**, président de l'association des membres de l'ordre National du Mérite du Finistère,

**Jean Aristide Brument**, président de l'association des anciens marins de Mers-El Kebir,

**Goulven Le Fourn**, représentant l'association des pupilles Mousses,

**Philippe Nouris**, président de l'association FNAME/OPEX, il remplace notre ami Serge Cadalen, et de nouvelles associations

**Claude Laurent**, président du comité d'entraide départemental des Périss en Mer,

**François Gobin**, Amicale des Fusiliers et Commandos Brest-Nord Bretagne,

**Jean Luc Le Bris**, secrétaire général du comité départemental des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. **(CDMJSEA29)** .

*Bienvenue chers amis.*

*Merci Mesdames et Messieurs les élus, Par votre présence et votre amitié vous apportez tout naturellement votre soutien à l'Association qui veut participer, aussi activement que possible, à la vie de notre belle, très belle Région du Pays d'Iroise.*

*Merci de votre confiance, nous ferons en sorte de la mériter, dans ce lieu que vous avez merveilleusement réhabilité. Ou notre Navire, le Cénotaphe, lieu de mémoire de nos marins disparus, bien ancré sur cette pointe de Saint Mathieu, la proue tournée vers l'horizon qui surveille l'estran et les goélands qui planent sur l'océan, portant l'âme de nos marins disparus sous leurs ailes.*

*Cet estran où le spectacle peut être d'une beauté extraordinaire ou peut devenir tragique.  
Oui, nous avons notre place au sein de la solidarité des gens de mer.*

*Permettez-moi de redire ces mots de Winston Churchill : « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre », alors soyons des passeurs de la Mémoire, en particulier vers notre jeunesse pour que la Paix soit le destin de la France dans ce monde ou la Paix hélas, est tourmentée.*

*Merci à vous et cap sur 2030.*

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 h 30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Plougonvelin, le 31 mai 2026

**La secrétaire générale  
Isabèle TISON**



**Le Président  
René Stephan**

